

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Département de la
DORDOGNEArrondissement de
SARLAT

Commune de LIMEYRAT

L'an deux mil vingt trois, le vendredi vingt-deux décembre, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de LIMEYRAT, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. SAUTIER Claude, Maire.

Date de convocation 18 décembre 2023

Nombre de Conseillers	
En exercice	11
Présents	9
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Présents: M. SAUTIER Claude, M. CONSTANT Didier, M. BAYLET Francis, Mme DUMAS Natacha, M. CHIOROZAS Jean-Paul, Mme GAILLARD Christine, M. RAYNAUD Sylvain, Mme MOULINIER Annie, Mme PATRIS Hélène.

Absents : Mme PESQUIER Marie-Eugénie (procuration à M. SAUTIER Claude), M. DUMAURE Arnaud (procuration à M. BAYLET Francis).

Secrétaire : Mme DUMAS Natacha

N° 2023-46 : Commande et achat d'un tracteur pour le service technique

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la commune possède un tracteur sans cabine et que les agents du service technique sont exposés aux intempéries ou conditions climatiques en toutes saisons. Il serait judicieux d'acquérir un tracteur adapté à la saisonnalité. La société T3M MECADOC PORCHER à Condat-sur-Vézère propose la fourniture d'un **tracteur** de marque New-Holland type T4.75S avec cabine et chargeur pour la somme de **52917 € HT** soit **63500 € TTC**. L'actuel tracteur de la commune serait repris pour **20000 € EXO de TVA**. Le reste à charge serait donc de **43500 € TTC**.

Le Maire demande au Conseil l'autorisation de signer le bon de commande de la société T3M aux conditions ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés **autorise** le Maire à commander un tracteur aux conditions ci-dessus et le charge de mener à bien cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

le 23 décembre 2023

Le Maire, Claude SAUTIER

Certifié exécutoire,

Reçu en préfecture le 23/12/2023

Publié le 23/12/2023